

Extrait du Revue du Mauss permanente

<http://www.journaldumauss.net>

# **Aux sources de la crise universitaire : inflation et déflation**

- Gazette - Débats -

Date de mise en ligne : mardi 24 mars 2009

---

**Revue du Mauss permanente**

---

Tous les mouvements universitaires depuis mai 1968 furent menés par les étudiants, même s'ils ont parfois rencontré la sympathie d'une partie des enseignants. Nous assistons aujourd'hui à une révolte inédite du corps universitaire lui-même, d'une rare unanimité au demeurant, puisqu'on a pu voir à la pointe de ce mouvement le Syndicat autonome ou des représentants des facultés de droit peu suspects de sympathies politiques pour la gauche. De nombreuses analyses ont éclairé les causes immédiates de ce mouvement : le projet de nouveau statut du corps des enseignants-chercheurs en application de la loi LRU d'autonomie des universités qui met gravement en cause les « libertés académiques » en traitant les universitaires comme des salariés ordinaires régis par un chef d'établissement. L'affront public du discours sur la recherche du Président de la République acheva de convaincre les universitaires du mépris dans lequel on les tenait. Mais je voudrais montrer que la crise vient de plus loin. Si l'actuel projet de statut fait l'unanimité contre lui, c'est parce qu'il affirme cyniquement la déchéance d'une condition universitaire déjà profondément dégradée.

Les universitaires souffrent depuis longtemps d'un sentiment, fondé, de déclassement, marqué par la détérioration relative de leur niveau salarial, la dégradation de leurs conditions de travail et par la régression de leur « reconnaissance » par le corps social. Pourtant, ils ont longtemps accepté passivement cette dégradation de leur statut. Les corps professionnels sont toujours plus tournés vers l'intérieur que vers l'extérieur : on faisait « carrière » dans l'Université pour obtenir un poste, accéder au professorat, se rendre visible dans la communauté scientifique nationale et internationale, obtenir des postes de responsabilité dans son établissement ou dans des commissions nationales, etc. La croissance continue de l'Université depuis les années 1960 offrait des possibilités de promotion à tous les niveaux. Les professeurs, en dirigeant des thèses, formaient de jeunes chercheurs qui pouvaient trouver des postes et devenir leurs collègues. Pour comprendre l'intensité de la réaction actuelle du corps universitaire, il faut prendre en considération le changement radical du contexte depuis une dizaine d'années.

L'Université française a toujours été concurrencée par d'autres dispositifs d'enseignement supérieur : les « grandes écoles » d'abord et leurs appendices, les « classes préparatoires », dont le champ n'a cessé de s'étendre ; puis les Instituts universitaires de technologie (I.U.T.), qui font formellement partie des universités, mais dont la gestion est autonome et les Sections de techniciens supérieurs (classes de BTS) qui relèvent de l'enseignement secondaire ; enfin toute une série d'écoles professionnelles de tous niveaux. Or, toutes ces formations ont pour caractéristique de sélectionner leur public à l'entrée, ce qui est interdit à l'Université, au nom d'un principe suranné qui veut que le baccalauréat soit le premier diplôme universitaire. En conséquence, l'Université s'est vue attribuer la mission d'accueillir le public résiduel quand toutes les autres formations avaient fait « leur marché ». Depuis longtemps, les universitaires dénonçaient cette concurrence « déloyale » et se plaignaient de la baisse du niveau de leur public, notamment dans les premières années. Mais le système restait pourtant viable, tant que les flux sortant du secondaire connaissaient une croissance exponentielle. Sur les masses d'étudiants entrés en premier cycle, et compte-tenu du fait qu'une partie de ceux qui avaient commencé leurs études en classes préparatoires, voire en IUT ou en BTS, les poursuivaient à l'Université, l'Université parvenait, au prix d'une sélection sévère en premier cycle, à se constituer une population de qualité satisfaisante en second cycle, les meilleurs d'entre eux poursuivant au final des études doctorales. L'accroissement des effectifs avait par ailleurs cet avantage qu'il suscitait des besoins d'enseignement et donc des places pour les meilleurs des doctorants.

On peut comparer cet équilibre dynamique à un modèle de bulle spéculative. Comme toute bulle, elle a explosé au moment où le flux s'est tari, c'est-à-dire quand, au milieu des années 1990, les flux sortant du secondaire se sont stabilisés. Or la croissance démographique mal maîtrisée de l'Université avait induit un rejet de cette institution par le public le mieux doté culturellement, socialement et économiquement. Pour satisfaire la demande de ce public, les formations extra-universitaires ont continué à accroître leur capacité d'accueil, malgré la stagnation des flux de bacheliers, ce qui s'est traduit par un effondrement des effectifs entrant à l'Université. Seules échappent à cette

logique de fuite, les formations universitaires dotées d'un monopole professionnel : les facultés de médecine et de pharmacie et secondairement celles de droit.

Donnons quelques chiffres pour convaincre de l'ampleur du phénomène :

- ▶ les effectifs universitaires totaux, qui avaient crû de 25 % entre 1990 et 1995, sont revenus en 2006 à leur niveau de 1992 ;
- ▶ le taux d'inscription des bacheliers à l'Université est passé de 45 à 35 % d'une promotion entre 1997 et 2007 ;
- ▶ les DEUG, qui représentaient 53,4 % des diplômes de niveau Bac + 2 (DEUG + DUT + BTS) en 1995, n'en représentent plus que 40,5 % en 2006.

Cette fuite de l'Université touche d'abord le secteur scientifique en raison de l'abondance des formations d'ingénieurs : en 2002 déjà, seuls 15 % des bacheliers scientifiques (filière S) poursuivaient leurs études par un DEUG universitaire scientifique ! Mais ce sont tous les cursus universitaires qui perdent aujourd'hui des effectifs, hors la médecine-pharmacie et le droit.

Ce tassement des effectifs pourrait être considéré comme une chance : longtemps forcée de gérer des flux en croissance exponentielle, l'Université pourrait maintenant s'attacher à faire de la « qualité ». Mais c'est oublier que ce tassement s'opère dans une logique de sélection négative, l'Université ayant à charge de traiter le public qui n'a pas trouvé place ailleurs. Certains de ces étudiants peuvent sans doute s'« épanouir » dans les études universitaires. Mais cette sélection négative, connue de tous, contribue à dégrader l'image symbolique de l'Université auprès des étudiants, de leur famille, des employeurs et de la société en général, ce qui accentue le phénomène de fuite. L'éclatement de la bulle inflationniste provoque un phénomène de déflation.

On comprend mieux ainsi les sources profondes de la grave crise universitaire actuelle. Le cœur de la question n'est pas interne à l'Université, selon un point de vue qui semble paradoxalement partager le ministère et ses opposants. Il est celui de la place de l'Université dans l'ensemble de la formation post-baccalauréat en France. Cette question a été longtemps évincée du débat en raison du lobbying des « grandes écoles ». Mais il est temps de comprendre que le temps n'est plus à la défense ou à la critique de Centrale et de Polytechnique, arbres vénérables qui cache la forêt des grandes, moyennes, petites, minuscules écoles. Ce secteur, souvent privé, est mal connu et peu contrôlé : que sait-on de ses modes de financement, de la certification de ses enseignants, de la valeur professionnelle de ses diplômes ? Comment s'étonner que les universitaires français se sentent blessés par l'attitude d'un pouvoir politique qui attribue l'échec de leur institution à leur insuffisance professionnelle, alors que celui-ci s'explique d'abord par l'absence d'une gestion cohérente de l'ensemble de l'enseignement supérieur français ? Comment une réforme du statut des universitaires pourrait-elle remédier à la situation structurellement défavorable qui est celle de l'Université dans cet ensemble ? Peut-on continuer à reporter un débat sur la gestion globale des flux post-bacs, c'est-à-dire, en particulier mais pas exclusivement, celui des modalités de sélection à l'Université ? Si on veut sauver l'Université française, il est urgent de modifier radicalement les termes du débat. Arrêtons de nous focaliser sur les dysfonctionnements et les insuffisances de moyens, bien réels au demeurant, les

## **Aux sources de la crise universitaire : inflation et déflation**

---

uns comme les autres, de la seule Université, et demandons-nous comment construire aujourd'hui en France un système de formation post-baccalauréat démocratique et de qualité et quelle place y donner à l'Université.

François Vatin

Professeur de sociologie à l'Université de Paris-Ouest.